



# PROGRAMME DE FORMATION

## METIERS - ADR 1.3 – Formations

### V-M1DEC – V-M1DEC - Formation 1.3 opérateurs déchets en distanciel

#### Objectifs opérationnels

Sensibiliser le personnel aux risques des déchets industriels spéciaux et au classement selon les critères de l'A.D.R et du code de l'environnement. Appliquer correctement la réglementation du transport des déchets de matières dangereuses.

**Cette formation répond aux exigences du chapitre 1.3 de l'A.D.R.**

#### Durée

1,00 jour(s)  
7:00 heures

#### Public visé

Maîtrise, personnel administratif, agents techniques et opérateurs dans la collecte, le tri, la remise au transport de déchets industriels dangereux.

#### Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé.

#### Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: [referent.handicap@apth.fr](mailto:referent.handicap@apth.fr)

#### Aptitudes / Compétences

A l'issue de la formation le stagiaire sera sensibilisé aux risques des déchets industriels spéciaux et au classement selon les critères de l'A.D.R et du code de l'environnement. Il saura Appliquer correctement la réglementation du transport des matières dangereuses.

#### Moyens et supports pédagogiques

les apprenants sont à distance et ont une visibilité sur le formateur et son écran partagé

Matériel requis: Un ordinateur individuel autorisant l'accès à un logiciel de réunion à distance l'APTH utilise généralement « TEAMS », un micro, des hauts parleurs (ou un casque).

Afin de faciliter l'apprentissage et le déroulement de la formation, les apprenants auront la capacité de s'isoler dans un lieu calme

Présentation multimédia - Exercices d'application - Expériences Théorie : 80% - pratique = 20% Livret

#### Encadrement

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses.

#### Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.

#### Délais d'accès

Aucun délais particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



## Programme de formation

### A- ACCUEIL

Programme - Objectifs - Tour detable

### B- CONNAISSANCE DES PRODUITS

Origine, nature et familles de produits  
Caractéristiques et dangers : Inflammabilité, toxicité, corrosivité  
Incompatibilités entre certaines substances

### C- REGLEMENTATION DU TRANSPORT DES DECHETS

Réglementation ADR. et arrêté TMD - Code de l'environnement  
Classification des matières et mélanges dangereux selon l'ADR  
Nomenclature des déchets

### D- EXPERIENCES

Illustration des principaux risques et incompatibilité

### E- CONDITIONNEMENT ET ÉTIQUETAGE DES MATIÈRES DANGEREUSES

Les différents emballages  
Étiquetage des déchets conditionnés

### F- MANUTENTIONS ET CHARGEMENTS

Généralités et recommandations - Contrôle des flexibles  
Intervention en cas d'incident ou d'accident  
Interdiction de chargement en commun

### G- TRANSPORT DES DÉCHETS-MATIÈRES DANGEREUSES

Agrément des véhicules spécifiques déchets  
Signalisation et placardage des véhicules  
Équipements obligatoires

### H- DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Certificats de formations des conducteurs  
Bordereau de suivi de déchets et ses annexes  
Consignes écrites  
FDS (principe de lecture)

### I- PRÉVENTION DES RISQUES

Protections individuelles (EPI) et collectives  
Contrôle d'atmosphère et zones à risques

### J- OBLIGATIONS DES ACTEURS DU TRANSPORT

Rôle et missions du conseiller à la sécurité  
Obligations des principaux intervenants  
Protocole de sécurité - Notions de sûreté

### K- VÉRIFICATION DES ACQUIS

QCM - Exercices ou mises en situation

### QUESTIONS DIVERSES, SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE

